



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Ariège

Commune : Le Mas-d'Azil

Autres communes :

R500

Appellation : Dolmen de Seigmas

Monument(s)

Appellation : Dolmen de Seigmas

Protection : classement

Arrêté : classement le 31/12/1889

Étendue de la protection : Dolmen de Seigmas (cad. C 270) : classement par liste de 1889

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.